



# Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive de courte durée

---

*Rapport annuel aux porteurs de parts*

31 décembre  
2020

# Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive de courte durée

31 décembre 2020

---

## Table des matières

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds	3
États financiers annuels audités	9

Le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds présente une analyse et des explications dont l'objet est de fournir des renseignements complémentaires et supplémentaires aux états financiers du fonds d'investissement. Le présent rapport contient des faits saillants financiers, mais pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Un exemplaire des états financiers intermédiaires a été inclus séparément dans le Rapport aux porteurs de titres. Vous pouvez également obtenir sur demande et sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-888-362-7172 ou en visitant notre site Web, à [www.ninepoint.com](http://www.ninepoint.com), ou le site Web de SEDAR, à [www.sedar.com](http://www.sedar.com), ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Ninepoint Partners LP, Royal Bank Plaza, South Tower, 200, rue Bay, Bureau 2700, C.P. 27, Toronto (Ontario) M5J 2J1. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de l'une des façons indiquées ci-dessus pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration ou du dossier de vote par procuration, ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

# Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive de courte durée

31 décembre 2020

## Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

### Objectif et stratégies de placement

Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive de courte durée (la « Société ») est un fonds d'investissement à capital fixe. L'objectif de placement de la Société consiste à permettre aux commanditaires de réaliser une appréciation du capital et de bénéficier d'importants avantages fiscaux en investissant dans un portefeuille diversifié composé d'actions accréditives et d'autres titres, s'il y a lieu, d'émetteurs du secteur des ressources.

La stratégie d'investissement de la Société est d'investir dans des actions accréditives et d'autres titres éventuels d'émetteurs du secteur des ressources dont les activités principales consistent i) en l'exploration, la mise en valeur ou la production de biens miniers; ii) en l'exploration, l'aménagement ou la production de biens pétroliers et gaziers ou iii) en certaines activités de production d'énergie susceptibles de générer des frais liés aux énergies renouvelables et à l'économie d'énergie au Canada. Pour réaliser cette stratégie, le gestionnaire accorde une préférence marquée aux sociétés déjà en production, ce qui, selon Ninepoint Partners LP (le « gestionnaire »), devrait atténuer le risque de perte associé à un investissement dans des sociétés qui se trouvent à un stade antérieur.

Sprott Asset Management LP est le sous-conseiller du Fonds.

### Risques

Les risques d'investir dans la Société sont décrits dans le prospectus daté du 14 septembre 2020. Depuis sa création, la Société n'a été touchée par aucun changement important ayant eu une incidence sur le risque global. Au cours de la période à l'étude, aucune modification importante n'a été apportée à l'objectif et aux stratégies de placement qui aurait pu avoir une incidence sur le niveau de risque global de la Société.

### Résultats d'exploitation et événements récents

La Société a été lancée en septembre 2020 et les parts de série A ont dégagé un rendement de -2,7 % au cours de la période close le 31 décembre 2020, terminant la période à une valeur liquidative par part de 24,33 \$.

La pandémie de COVID-19 a provoqué un recul spectaculaire du produit intérieur brut, en raison du ralentissement économique qui s'en est suivi. Cela a amené les gouvernements à accroître considérablement leurs mesures de relance budgétaire et monétaire. Les prix du pétrole ont chuté en raison de la réduction de la demande, tandis que le cours du lingot d'or a augmenté.

La surpondération en titres aurifères de la Société a eu un effet positif sur la performance, car le prix de cette marchandise a augmenté.

Parmi les titres ayant individuellement le plus contribué à la performance de la Société, on retrouve Orefinders Resources Inc. et Baselode Energy Corp. L'action d'Orefinders s'est appréciée, car la région dans laquelle la société mène ses activités d'exploration a suscité un intérêt accru de la part des investisseurs. Le cours de l'action de Baselode Energy a bénéficié du regain d'intérêt pour les titres liés aux activités d'exploration de l'uranium.

La surpondération de la Société en titres de sociétés à petite capitalisation a nui à la performance en raison de la perception défavorable des investisseurs à l'égard de ce type de sociétés.

Les titres les moins performants de la Société comprennent Libero Copper & Gold Corp. et Golden Predator Mining Corp. La sous-performance de Libero est due à ses faibles résultats de forage. Le titre de Golden Predator a amoindri la performance principalement en raison de la prime payée pour les actions accréditives.

La valeur liquidative totale de la Société s'élevait à 24,5 millions de dollars au 31 décembre 2020, ce qui découle en grande partie du produit net tiré du placement de parts de la Société de 23,2 millions de dollars et des profits nets réalisés et latents de 1,5 million de dollars sur les placements.

# Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive de courte durée

31 décembre 2020

## *Facilité d'emprunt*

La Société a conclu une facilité d'emprunt (la « facilité d'emprunt ») avec une banque à charte canadienne afin de financer les honoraires des placeurs pour compte, les frais du placement et les frais courants de la Société, y compris les frais de gestion. La Société pourra emprunter un montant en principal allant jusqu'à 10 % du produit brut de tout placement individuel. L'obligation qui incombe à la Société aux termes de la facilité d'emprunt est garantie par une mise en gage de l'actif détenu par la Société. Avant la première des occurrences suivantes, à savoir a) la dissolution de la Société, b) la date où une opération de liquidité de rechange (au sens indiqué dans le prospectus de la Société) est réalisée et c) la date d'échéance de la facilité d'emprunt, tous les montants en cours aux termes de la facilité d'emprunt, y compris l'intérêt couru sur ces montants, devront être remboursés en totalité. L'intérêt est calculé selon le taux préférentiel de la banque. Si un manquement survient à l'égard des clauses restrictives qui s'appliquent, le remboursement immédiat des intérêts courus et du principal restant dû est exigé. Au 31 décembre 2020, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

Au 31 décembre 2020, l'emprunt en cours était constitué d'un emprunt à taux préférentiel d'un montant en principal (y compris les intérêts à payer) de 2 286 431 \$. Les montants minimum et maximum empruntés au cours de la période allant du 21 septembre 2020 au 31 décembre 2020 ont été respectivement de 1 282 865 \$ et de 2 282 865 \$. Les charges d'intérêts, y compris les commissions d'attente et les frais bancaires, pour la période allant du 21 septembre 2020 au 31 décembre 2020 se sont élevées à 11 734 \$.

## Opérations entre parties liées

### FRAIS DE GESTION

La Société verse au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 2 % de la valeur liquidative, calculés et versés mensuellement à terme échu. Pour la période allant du 21 septembre 2020 au 31 décembre 2020, la Société a engagé des frais de gestion (y compris les taxes) de 139 331 \$. La totalité des frais de gestion engagés par la Société est attribuable aux services de conseil en placement.

### CHARGES D'EXPLOITATION

La Société est responsable de tous les frais (y compris les taxes applicables) engagés relativement à son exploitation et à son administration. Ces frais comprennent, sans s'y limiter, les frais de service juridique, d'audit, de l'agent des transferts, de garde et d'administration ainsi que les coûts liés à la présentation et à l'impression de l'information financière. La Société pourra utiliser la facilité d'emprunt pour financer ces frais.

### AUTRES OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société s'est appuyée sur l'approbation, la recommandation positive ou la directive permanente du comité d'examen indépendant de la Société pour effectuer des opérations entre parties liées.

# Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive de courte durée

31 décembre 2020

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des principales données financières sur la Société et ont pour objet d'aider à comprendre les résultats financiers de la Société pour la période allant de son lancement jusqu'au 31 décembre 2020.

Actif net par part de la Société<sup>1</sup>

	31 décembre 2020 <sup>4</sup>
Série A	\$
<b>Prix d'offre initial</b>	<b>25,00</b>
Honoraires des placeurs pour compte et frais d'émission <sup>2</sup>	(1,94)
<b>Actif net à l'ouverture de la période</b>	<b>23,06</b>
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :</b>	
Total des revenus	–
Total des charges	(0,20)
Profits réalisés (pertes réalisées)	–
Profits latents (pertes latentes)	1,48
<b>Augmentation totale attribuable aux activités d'exploitation<sup>3</sup></b>	<b>1,28</b>
<b>Distributions :</b>	
<b>Total des distributions annuelles</b>	<b>–</b>
<b>Actif net à la clôture de la période</b>	<b>24,33</b>

	31 décembre 2020 <sup>4</sup>
Série F	\$
<b>Prix d'offre initial</b>	<b>25,00</b>
Honoraires des placeurs pour compte et frais d'émission <sup>2</sup>	(1,07)
<b>Actif net à l'ouverture de la période</b>	<b>23,93</b>
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :</b>	
Total des revenus	–
Total des charges	(0,20)
Profits réalisés (pertes réalisées)	–
Profits latents (pertes latentes)	1,53
<b>Augmentation totale attribuable aux activités d'exploitation<sup>3</sup></b>	<b>1,33</b>
<b>Distributions :</b>	
<b>Total des distributions annuelles</b>	<b>–</b>
<b>Actif net à la clôture de la période</b>	<b>25,26</b>

<sup>1</sup> Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités de la Société.

<sup>2</sup> Les honoraires des placeurs pour compte et les frais d'émission du placement ont été comptabilisés comme une réduction des capitaux propres.

<sup>3</sup> L'augmentation ou la diminution attribuable aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période financière. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement entre l'actif net par part au début de la période et l'actif net par part à la fin de la période.

<sup>4</sup> Les données fournies sont pour la période allant du 21 septembre 2020 (date du lancement) au 31 décembre 2020.

# Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive de courte durée

31 décembre 2020

## Ratios et données supplémentaires

	<b>31 décembre 2020</b>
<b>Série A</b>	
Total de la valeur liquidative (en milliers) <sup>1</sup>	19 895 \$
Nombre de parts en circulation <sup>1</sup>	817 560
Ratio des frais de gestion <sup>2</sup>	3,21 %
Ratio des frais d'opérations <sup>3</sup>	–
Taux de rotation du portefeuille <sup>4</sup>	–
Valeur liquidative par part <sup>1</sup>	24,33 \$
<b>Série F</b>	
Total de la valeur liquidative (en milliers) <sup>1</sup>	4 608 \$
Nombre de parts en circulation <sup>1</sup>	182 440
Ratio des frais de gestion <sup>2</sup>	3,21 %
Ratio des frais d'opérations <sup>3</sup>	–
Taux de rotation du portefeuille <sup>4</sup>	–
Valeur liquidative par part <sup>1</sup>	25,26 \$

<sup>1</sup> Les données fournies sont au 31 décembre 2020.

<sup>2</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction du portefeuille) pour la période visée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le gestionnaire peut prendre en charge une partie des charges d'exploitation du Fonds ou y renoncer. Il est possible de mettre fin à la renonciation ou à la prise en charge en tout temps.

<sup>3</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

<sup>4</sup> Le taux de rotation du portefeuille de la Société indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs de la Société négocie les placements du portefeuille. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifie que la Société achète et vend la totalité des titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par la Société sont élevés au cours de l'exercice, et plus il est possible qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Société.

# Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive de courte durée

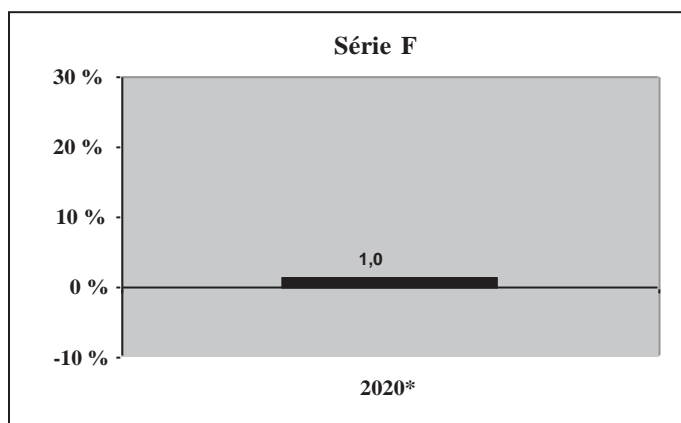
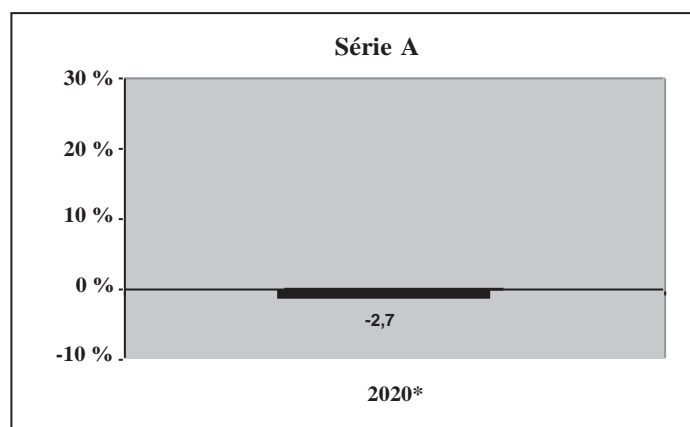
31 décembre 2020

## Rendement passé

Les taux de rendement indiqués sont les rendements totaux historiques, y compris les variations de valeur des parts, et supposent que toutes les distributions sont réinvesties dans des parts additionnelles de la Société. Ces rendements ne tiennent pas compte des frais liés aux ventes, aux rachats ou aux distributions, ni des autres frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu à payer par un porteur de parts qui auraient pour effet de réduire les rendements. Veuillez prendre note que le rendement passé n'est pas une indication du rendement futur. Tous les taux de rendement sont calculés en fonction de la valeur liquidative de la Société.

## Rendement annuel

Les graphiques qui suivent donnent le rendement de chaque série de la Société pour la période allant de sa création jusqu'au 31 décembre 2020. Les graphiques montrent, en pourcentage, dans quelle mesure un placement effectué le premier jour de la période aurait augmenté ou diminué le dernier jour de la période.



\* Rendement pour la période du 21 septembre 2020 (date du lancement) au 31 décembre 2020 (non annualisé).

# Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive de courte durée

31 décembre 2020

## Aperçu du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2020

### Répartition du portefeuille

	% de la valeur liquidative
Positions acheteur	
Matières premières	95,4
Énergie	12,5
Total des positions	107,9
Trésorerie	1,6
Autres passifs nets	(9,5)
Valeur liquidative totale	100,00

### 25 principales positions

Émetteur	% de la valeur liquidative
Canada Nickel Company Inc.	9,9
Eldorado Gold Corporation	9,1
Benchmark Metals Inc.	6,6
Thesis Gold Inc.	6,1
Baselode Energy Corporation	5,3
IsoEnergy Limited	4,9
Pacton Gold Inc.	3,9
Golden Predator Mining Corporation	3,8
Sterling Metals Corporation	3,6
Orefinders Resources Inc.	3,6
UEX Corporation.	3,6
Cassiar Gold Corporation	3,5
Omineca Mining & Metals Limited	3,3
Tempus Resources Limited	3,0
Gatling Exploration Inc.	3,0
Tombill Mines Limited	2,7
Klondike Gold Corporation	2,6
Signature Resources Limited	2,5
Metallis Resources Inc.	2,5
Canadian Palladium Resources Inc.	2,2
Libero Copper & Gold Corporation	2,1
Sirios Resources Inc.	2,1
Starr Peak Exploration Limited	1,9
Fokus Mining Corporation	1,9
SKRR Exploration Inc.	1,9
25 principales positions en pourcentage de la valeur liquidative	95,6

La Société ne détenait aucune position vendeur au 31 décembre 2020.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par la Société. Des mises à jour trimestrielles du portefeuille de placements de la société sont disponibles sur Internet à [www.ninepoint.com](http://www.ninepoint.com).





KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Bay Adelaide Centre  
333, rue Bay, Bureau 4600  
Toronto (Ontario) M5H 2S5  
Canada  
Téléphone 416-777-8500  
Télécopieur 416-777-8818

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux associés de Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive de courte durée

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive de courte durée (la « Société »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2020;
- l'état du résultat global pour la période allant du 21 septembre 2020 au 31 décembre 2020;
- les états des variations de l'actif net attribuable aux associés pour la période allant du 21 septembre 2020 au 31 décembre 2020;
- les tableaux des flux de trésorerie pour la période allant du 21 septembre 2020 au 31 décembre 2020;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période allant du 21 septembre 2020 au 31 décembre 2020, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



### ***Autres informations***

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le Rapport de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le Rapport de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



## ***Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus



jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 26 mars 2021

# Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive de courte durée

## État de la situation financière

Au 31 décembre	2020
	\$
<b>Actifs</b>	
<b>Actifs courants</b>	
Placements (notes 3 et 5)	26 432 567
Trésorerie (note 10)	389 329
<b>Total des actifs</b>	<b>26 821 896</b>
<b>Passifs</b>	
<b>Passifs courants</b>	
Emprunt (note 7)	2 286 431
Charges à payer	32 423
<b>Total des passifs</b>	<b>2 318 854</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société</b>	<b>24 503 042</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société par série</b>	
Série A	19 894 915
Série F	4 608 127
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société par série par part (note 3)</b>	
Série A	24,33
Série F	25,26

Se reporter aux notes ci-jointes qui font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé au nom de Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive de courte durée  
par le conseil d'administration de Ninepoint 2019 Corporation  
à titre de commandité



John Wilson  
ADMINISTRATEUR



Kirstin McTaggart  
ADMINISTRATRICE

# Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive de courte durée

## État du résultat global

Pour la période allant du 21 septembre 2020 au 31 décembre 2020

2020

	\$
<b>Produits</b>	
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	1 485 025
<b>Total des produits (de la perte)</b>	<b>1 485 025</b>
<b>Charges (notes 11 et 12)</b>	
Frais de gestion	139 331
Honoraires d'audit	22 501
Charges d'intérêts, commissions d'attente et frais bancaires (note 7)	11 734
Frais d'administration	11 098
Coûts de la communication de l'information aux porteurs de parts	7 622
Droits de dépôt	4 036
Droits de garde	2 005
Honoraires juridiques	791
<b>Total des charges</b>	<b>199 118</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société liée à l'exploitation</b>	<b>1 285 907</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société liée à l'exploitation par série</b>	
Série A	1 044 025
Série F	241 882
<b>Nombre moyen pondéré de parts de la Société</b>	
Série A	817 560
Série F	182 440
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société liée à l'exploitation par série par part (note 3)</b>	
Série A	1,28
Série F	1,33

Se reporter aux notes ci-jointes qui font partie intégrante des présents états financiers.

# Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive de courte durée

## État des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société

Pour la période allant du 21 septembre 2020 au 31 décembre 2020

2020

	\$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société à l'ouverture de la période</b>	
Série A	-
Série F	-
	-
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société liée à l'exploitation</b>	
Série A	1 044 025
Série F	241 882
	1 285 907
<b>Opérations des associés (notes 1 et 9)</b>	
Produit de l'émission de parts de la Société	
Série A	20 439 000
Série F	4 561 000
Honoraires des placeurs pour compte et frais d'émission	
Série A	(1 588 110)
Série F	(194 755)
	23 217 135
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société</b>	
Série A	19 894 915
Série F	4 608 127
	24 503 042
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société à la clôture de la période</b>	
Série A	19 894 915
Série F	4 608 127
	24 503 042

Se reporter aux notes ci-jointes qui font partie intégrante des présents états financiers.

# Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive de courte durée

## État des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société *suite*

Pour la période allant du 21 septembre 2020 au 31 décembre 2020

2020

### Parts de la Société à l'ouverture de la période

Série A	–
Série F	–

### Opérations des associés (notes 1 et 9)

Émission de parts de la Société

Série A	817 560
Série F	182 440
	<b>1 000 000</b>

### Parts de la Société à la clôture de la période

Série A	817 560
Série F	182 440
	<b>1 000 000</b>

Se reporter aux notes ci-jointes qui font partie intégrante des présents états financiers.



# Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive de courte durée

## Tableau des flux de trésorerie

Pour la période allant du 21 septembre 2020 au 31 décembre 2020

	<b>2020</b>
	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société liée à l'exploitation	1 285 907
Ajustements :	
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(1 485 025)
Achats de placements	(24 947 542)
Augmentation (diminution) nette des autres actifs et passifs	2 318 854
<b>Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation</b>	<b>(22 827 806)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	
Produit de l'émission de parts de la Société	25 000 000
Honoraires des placeurs pour compte et frais d'émission	(1 782 865)
<b>Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement</b>	<b>23 217 135</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	389 329
Trésorerie (dette bancaire) à l'ouverture de la période	-
<b>Trésorerie (dette bancaire) à la clôture de la période</b>	<b>389 329</b>
<b>Information supplémentaire</b>	
Intérêts payés	11 734

Se reporter aux notes ci-jointes qui font partie intégrante des présents états financiers.

# Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive de courte durée

## Tableau du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2020

		Date de restriction/expiration	Coût moyen \$	Juste valeur \$
<b>ACTIONS</b>	<b>TITRES DE PARTICIPATION [96,64 %]</b>			
	<b>MATIÈRES PREMIÈRES [86,21 %]</b>			
1 161 128	Benchmark Metals Inc.	25 janvier 2021*	1 811 360	1 376 633
1 400 000	Brixton Metals Corporation	20 mars 2021*	504 000	392 350
1 295 000	Canada Nickel Company Inc.	14 février 2021*	2 201 500	2 435 256
3 704 000	Canadian Palladium Resources Inc.	6 février 2021*	500 040	541 895
1 030 000	Cassiar Gold Corporation	1 <sup>er</sup> mars 2021*	721 000	721 824
500 000	Dolly Varden Silver Corporation	14 mars 2021*	500 000	437 307
135 160	Eldorado Gold Corporation	31 janvier 2021*	2 301 775	2 234 546
1 250 000	Fokus Mining Corporation	17 février 2021*	500 000	369 304
1 800 000	Gatling Exploration Inc.	18 avril 2021*	990 000	734 448
3 925 000	Golden Predator Mining Corporation	24 janvier 2021*	1 570 000	926 300
2 860 000	Grizzly Discoveries Inc.	1 <sup>er</sup> mars 2021*	200 200	123 380
2 500 000	Happy Creek Minerals Limited	20 mars 2021*	250 000	237 000
1 000 000	Kesselrun Resources Inc.	7 avril 2021*	250 000	182 390
2 500 000	Klondike Gold Corporation	20 février 2021*	750 000	592 083
6 250 000	Libero Copper & Gold Corporation	31 janvier 2021*	1 000 000	520 625
1 333 000	Metallis Resources Inc.	8 février 2021*	599 850	409 258
370 000	Niobay Metals Inc.	8 avril 2021*	251 600	186 746
1 700 000	Omineca Mining & Metals Limited	25 mars 2021*	510 000	609 824
5 000 000	Orefinders Resources Inc.	30 janvier 2021*	600 000	710 500
1 000 000	Pacton Gold Inc.	19 avril 2021*	1 000 000	955 153
4 200 000	Signature Resources Limited	5 avril 2021*	252 000	452 410
3 000 000	Sirios Resources Inc.	17 avril 2021*	510 000	432 140
1 800 000	SKRR Exploration Inc.	1 <sup>er</sup> mars 2021*	504 000	466 560
250 000	Starr Peak Exploration Limited	13 mars 2021*	500 000	431 082
715 000	Sterling Metals Corporation	18 avril 2021*	250 250	450 869
2 830 000	Tempus Resources Limited	19 avril 2021*	749 950	734 819
2 000 000	Thesis Gold Inc.	23 avril 2021*	1 500 000	1 495 800
3 031 000	Tombill Mines Limited	5 avril 2021*	500 115	425 856
195 000	Trillium Gold Mines Inc.	2 février 2021*	370 500	297 508
145 000	Tudor Gold Corporation	31 mars 2021*	493 000	362 301
3 600 000	UEX Corporation	2 avril 2021*	504 000	878 592
			23 145 140	21 124 759
	<b>ÉNERGIE [10,43 %]</b>			
625 000	Appia Energy Corporation	19 mars 2021*	250 000	240 131
370 780	Baselode Energy Corporation	10 février 2021*	96 403	396 710
500 000	Baselode Energy Corporation	15 avril 2021*	200 000	512 600
700 000	IsoEnergy Limited	22 avril 2021*	1 036 000	1 211 261
1 000 000	Standard Uranium Limited		220 000	195 000
			1 802 403	2 555 702
<b>Total des titres de participation</b>			<b>24 947 543</b>	<b>23 680 461</b>
<b>ACTIONS</b>	<b>BONS DE SOUSCRIPTION [11,23 %]</b>			
	<b>MATIÈRES PREMIÈRES [9,16 %]</b>			
580 564	Benchmark Metals Inc.	25 janvier 2021*, 25 septembre 2022	–	245 344
515 000	Cassiar Gold Corporation	1 <sup>er</sup> mars 2021*, 30 octobre 2022	–	153 022
625 000	Fokus Mining Corporation	17 février 2021*, 16 octobre 2023	–	104 211
1 430 000	Grizzly Discoveries Inc.	1 <sup>er</sup> mars 2021*, 30 octobre 2022	–	18 840
2 500 000	Happy Creek Minerals Limited	20 mars 2021*, 18 novembre 2023	–	194 665
1 250 000	Klondike Gold Corporation	20 février 2021*, 19 octobre 2022	–	35 692
1 333 000	Metallis Resources Inc.	8 février 2021*, 7 octobre 2023	–	190 066
850 000	Omineca Mining & Metals Limited	25 mars 2021*, 25 novembre 2022	–	189 926
2 500 000	Orefinders Resources Inc.	30 janvier 2021*, 30 septembre 2022	–	169 376
2 100 000	Signature Resources Limited	20 mars 2021*, 4 décembre 2021	–	152 699
1 500 000	Sirios Resources Inc.	17 avril 2021*, 13 juin 2022	–	81 496
125 000	Starr Peak Exploration Limited	13 mars 2021*, 12 mai 2022	–	43 569
715 000	Sterling Metals Corporation	18 avril 2021*, 18 décembre 2022	–	441 252
1 515 500	Tombill Mines Limited	5 avril 2021*, 9 décembre 2022	–	225 284
			–	2 245 442
	<b>ÉNERGIE [2,07 %]</b>			
312 500	Appia Energy Corporation	19 mars 2021*, 18 mai 2022	–	44 173
185 390	Baselode Energy Corporation	10 février 2021*, 9 avril 2023	–	178 816
250 000	Baselode Energy Corporation	15 avril 2021*, 14 décembre 2022	–	223 224
500 000	Standard Uranium Limited	21 octobre 2023	–	60 451
			–	506 664
<b>Total des bons de souscription</b>			–	<b>2 752 106</b>
<b>Total des placements [107,87 %]</b>			<b>24 947 543</b>	<b>26 432 567</b>
<b>Trésorerie et autres actifs, moins les passifs [-7,87 %]</b>				<b>(1 929 525)</b>
<b>Total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société [100,00 %]</b>				<b>24 503 042</b>

\* Titres dont la revente est limitée jusqu'à la date indiquée.

Se reporter aux notes ci-jointes qui font partie intégrante des présents états financiers.

# Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive de courte durée

## Notes afférentes aux états financiers propres à la Société 31 décembre 2020

### Gestion des risques financiers *(note 6)*

#### Objectif de placement

L'objectif de placement de la Société consiste à permettre aux commanditaires de réaliser une plus-value du capital et de bénéficier d'importants avantages fiscaux en investissant dans un portefeuille diversifié composé d'actions accréditives et d'autres titres, s'il y a lieu, d'émetteurs du secteur des ressources dont les principales activités consistent : i) en l'exploration, la mise en valeur ou la production de biens miniers; ii) en certaines activités de production d'énergie susceptibles de générer des frais liés aux énergies renouvelables et à l'économie d'énergie au Canada ou, dans une moindre mesure, iii) en l'exploration, l'aménagement ou la production de biens pétroliers et gaziers.

Le tableau du portefeuille de placement présente les titres détenus par la Société au 31 décembre 2020. Les risques importants pertinents pour la Société sont présentés ci-après. Les informations générales sur les risques et la gestion des risques sont décrites à la note 6, *Gestion des risques financiers*, des notes générales.

#### Risque de marché

##### a) Autre risque de prix

L'exposition la plus importante de la Société au risque de marché découle de son placement dans les titres de participation. Au 31 décembre 2020, si les cours de ces titres sur les places boursières concernées avaient augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables étant demeurées constantes par ailleurs, l'actif net attribuable aux associés auraient augmenté ou diminué à hauteur des montants indiqués dans le tableau ci-dessous.

#### 31 décembre 2020

<b>Incidence</b>	<b>En % de l'actif net attribuable aux associés</b>
\$	%
2 643 257	10,79

##### b) Risque de change

Au 31 décembre 2020, la Société n'avait pas d'exposition importante au risque de change.

##### c) Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2020, la Société n'avait pas d'exposition importante au risque de taux d'intérêt liée à ses placements. En supposant que le niveau d'endettement demeure le même au 31 décembre 2020, une variation de 0,5 % des taux d'intérêt entraînerait une augmentation ou une diminution d'environ 11 432 \$ de l'actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société sur une base annuelle.

#### Risque de crédit

Au 31 décembre 2020, la Société n'était pas exposée de façon notable au risque de crédit.

#### Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration de la Société en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société au 31 décembre 2020.

	<b>31 décembre 2020</b>
	%
Titres de participation :	
Matières premières	86,21
Énergie	10,43
Bons de souscription	11,23
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs	(7,87)
<b>Total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société</b>	<b>100,00</b>

# Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive de courte durée

## Notes afférentes aux états financiers propres à la Société 31 décembre 2020

### Évaluations de la juste valeur *(note 5)*

Les actifs et passifs financiers de la Société, qui sont évalués à la juste valeur, ont été classés suivant la hiérarchie des justes valeurs dans le tableau ci-dessous au 31 décembre 2020.

<b>31 décembre 2020</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
Titres de participation	195 000	23 485 461	–	23 680 461
Bons de souscription	–	329 495	2 422 611	2 752 106
<b>Total</b>	<b>195 000</b>	<b>23 814 956</b>	<b>2 422 611</b>	<b>26 432 567</b>

Au cours de la période allant du 21 septembre 2020 au 31 décembre 2020, aucun transfert important n'a été effectué entre les niveaux.

Le rapprochement des placements évalués à la juste valeur au moyen de données non observables (niveau 3) se présente comme suit pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

	<b>31 décembre 2020</b>
	<b>Bons de souscription</b>
	\$
Solde à l'ouverture de la période	–
Achats	–
Transferts entrants (sortants)	–
Ventes	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	2 422 611
<b>Solde à la clôture de la période</b>	<b>2 422 611</b>
Variation de la plus-value (moins-value) latente au cours de la période des placements détenus à la clôture de la période	2 422 611

Les titres de niveau 3 détenus par le Fonds sont constitués de bons de souscription de sociétés fermées. Le gestionnaire détermine la juste valeur à l'aide de diverses techniques d'évaluation, telles que l'utilisation de transactions récentes comparables ou des flux de trésorerie actualisés, ainsi que d'autres techniques utilisées par les intervenants du marché. Au 31 décembre 2020, ces positions étaient significatives pour le Fonds et les données non observables importantes utilisées dans ces techniques d'évaluation pourraient varier considérablement au fil du temps en fonction de facteurs propres à chaque société et de la conjoncture économique ou de la conjoncture du marché. Le fait d'appliquer d'autres hypothèses raisonnables pour évaluer les actifs ou les passifs financiers importants de niveau 3 pourrait avoir l'incidence suivante :

<b>31 décembre 2020</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>
Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,50 %	(0,52) %

### Facilité d'emprunt *(note 7)*

Au 31 décembre 2020, l'emprunt en cours était constitué d'un emprunt à taux préférentiel d'un montant en principal (y compris les intérêts à payer) de 2 286 431 \$. Les montants minimum et maximum empruntés au cours de la période allant du 21 septembre 2020 au 31 décembre 2020 ont été respectivement de 1 282 865 \$ et de 2 282 865 \$. Les charges d'intérêts, y compris les commissions d'attente et les frais bancaires, pour la période allant du 21 septembre 2020 au 31 décembre 2020, se sont élevées à 11 734 \$.

*Se reporter aux notes ci-jointes qui font partie intégrante des présents états financiers.*

## 1. Formation de la Société

Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive de courte durée (la « Société ») a été constituée en société en commandite sous le régime des lois de la province d'Ontario. Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive de courte durée a été constituée le 14 septembre 2020. Le gestionnaire a retenu les services de Sprott Asset Management LP à titre de sous-conseiller auprès de la Société. Le siège social de la Société est situé au 200, rue Bay, Toronto (Ontario).

Le 21 septembre 2020, la Société a réalisé la première et définitive clôture de son premier appel public à l'épargne visant 1 000 000 de parts à 25 \$ par part pour un produit brut de 25 000 000 \$. Il s'agit d'une société multiséries qui a été autorisée à émettre deux catégories de parts : la catégorie A et la catégorie F. Les éléments qui différencient les catégories de parts sont les critères d'admissibilité et la structure de frais associée à chacune d'elles.

La Société a retenu les services de Ninepoint Partners LP (le « gestionnaire ») pour qu'il lui fournisse des services de placement, de gestion et d'administration ainsi que d'autres services. Le commandité de Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive est Ninepoint 2019 Corporation (le « commandité »).

La Société a l'intention de mettre en œuvre une opération de roulement en OPC avant le 28 février 2022, à moins que les commanditaires approuvent une liquidité de rechange, au sens indiqué dans le prospectus de la Société, lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue à cette fin. Si l'opération de roulement en OPC est réalisée, alors, aux termes de la convention de cession, les actifs de la Société seront cédés à la société de placement à capital variable en échange d'actions de l'OPC avec report d'impôt si les choix appropriés sont effectués. Dans le cadre de l'opération de roulement en OPC, la Société sera dissoute et les commanditaires recevront leur quote-part des actions rachetables de l'OPC.

L'état de la situation financière de la Société est en date du 31 décembre 2020. L'état du résultat global, l'état des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société et le tableau des flux de trésorerie de la Société visent la période allant du 21 septembre 2020 au 31 décembre 2020. Le tableau du portefeuille de placements de la Société est au 31 décembre 2020.

Le gestionnaire a approuvé la publication des présents états financiers le 26 mars 2021.

## 2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et incluent des estimations et des hypothèses faites par le gestionnaire qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges de même que sur les montants présentés de l'évolution de l'actif net au cours de la période considérée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation au moyen de la méthode de la comptabilité au coût historique. Cependant, la Société est une entité d'investissement et la plupart des actifs financiers et des passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

## 3. Sommaire des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables suivies par la Société sont résumées ci-après :

### CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES PLACEMENTS

La Société classe et évalue les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »). Cette norme exige que les actifs financiers soient classés comme étant au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAÉRG »), selon le modèle économique utilisé par la Société pour gérer les actifs financiers et selon les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs.

Les placements, les placements vendus à découvert et les actifs et passifs dérivés de la Société sont classés comme étant à la JVRN et évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans l'état du résultat global.

Les méthodes comptables utilisées par la Société pour l'évaluation de la juste valeur de ses placements et de ses dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les associés. La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

# Notes générales afférentes aux états financiers 31 décembre 2020

Les actifs et les passifs financiers à la JVRN sont comptabilisés dans les états de la situation financière à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Tous les coûts de transaction, comme les commissions de courtage liées à l'achat et à la vente de ces titres, sont comptabilisés directement dans les états du résultat global. Après la comptabilisation initiale, ces placements sont comptabilisés à la juste valeur, laquelle est déterminée comme suit à la clôture de la période de présentation de l'information financière :

1. Les titres cotés à une bourse de valeurs publique reconnue sont évalués selon le cours de clôture enregistré par la bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.
2. Les actions ordinaires de sociétés non cotées en bourse et les bons de souscription qui ne sont pas négociés sur une bourse sont évalués selon les techniques d'évaluation désignées par le gestionnaire. Les titres sujets à restrictions sont évalués d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente la juste valeur.
3. Les obligations, les débetures et les autres titres de créance sont évalués à la moyenne des cours acheteur et vendeur obtenus de courtiers en valeurs mobilières reconnus. Les obligations non cotées sont évaluées en utilisant des techniques d'évaluation établies par le gestionnaire.

L'écart entre la juste valeur et le coût des placements représente la plus-value ou la moins-value latente des placements. Le coût des placements pour chaque titre est calculé en fonction du coût moyen.

Tous les autres actifs et passifs financiers sont classés comme étant au coût amorti. Ils sont comptabilisés à la juste valeur au moment de l'inscription initiale, puis évalués par la suite au coût amorti. L'IFRS 9 exige qu'une entité comptabilise une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers qui sont évalués au coût amorti ou à la JVAÉRG. La Société tient compte tant des données historiques que des informations prospectives pour déterminer les pertes de crédit attendues. L'obligation de la Société à l'égard de l'actif net attribuable aux associés est présentée au prix de rachat.

## OPÉRATIONS DE PLACEMENT ET COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les opérations de placement sont comptabilisées le jour ouvrable suivant la date où l'ordre de vente ou d'achat est exécuté. Les profits et pertes réalisés découlant de la vente de placements et la plus-value (moins-value) latente sur les placements sont calculés d'après le coût moyen des placements correspondants.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution représentent les intérêts calculés selon le taux d'intérêt nominal comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le revenu de dividende est comptabilisé à la date ex-dividende.

## TRÉSORERIE

La trésorerie comprend les fonds déposés auprès d'institutions financières.

## CALCUL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX ASSOCIÉS PAR PART

L'actif net attribuable aux associés par part est calculé chaque date d'évaluation en divisant l'actif net représentant les capitaux propres de la Société par le nombre total de parts en circulation à cette date.

## AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX ASSOCIÉS LIÉE À L'EXPLOITATION PAR PART

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux associés liée à l'exploitation par part » dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux associés provenant de l'exploitation, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période, qui est présenté dans l'état du résultat global.

## COÛTS DE TRANSACTION

Les coûts de transaction sont passés en charges et inclus au poste « Coûts de transaction » dans l'état du résultat global. Les coûts de transaction sont des coûts différentiels directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la cession d'un placement, qui comprennent les honoraires et commissions payés aux placeurs pour compte, à des conseillers et à des courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs, ainsi que les taxes et droits de transfert.

## HONORAIRES DES PLACEURS POUR COMPTE ET FRAIS D'ÉMISSION

Les honoraires des placeurs pour compte et les frais d'émission liés au placement des parts sont comptabilisés en diminution des capitaux propres.

## IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La Société n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. Par conséquent, aucune charge d'impôt sur le résultat n'a été inscrite par la Société. Chaque commanditaire devra habituellement inclure dans le calcul de son bénéfice ou de sa perte à des fins fiscales pour une année d'imposition la quote-part lui ayant été attribuée par la Société du bénéfice ou des pertes à des fins fiscales (y compris les gains en capital imposables et les pertes en capital déductibles) de chaque exercice de la Société.

## NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE APPLICABLES

La Société a déterminé qu'il n'y a pas de normes IFRS publiées, mais non encore applicables, pouvant avoir une incidence significative sur ses états financiers.

## 4. Estimations et jugements comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par la Société aux fins de la préparation des états financiers.

### ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES TITRES NON COTÉS SUR UN MARCHÉ ACTIF

La Société détient des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. En l'absence de données de marché, la Société peut évaluer ses placements au moyen de modèles d'évaluation, qui reposent généralement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et sont examinés périodiquement par du personnel expérimenté du gestionnaire, indépendant de la partie qui les a créés. Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées des instruments financiers. La Société considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers de la Société.

### CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES PLACEMENTS ET APPLICATION DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par la Société, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants au moment de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué les modèles économiques de la Société et a conclu que la JVRN, selon l'IFRS 9, permet le classement le plus approprié des instruments financiers de la Société.

## 5. Évaluations de la juste valeur

La Société utilise une hiérarchie à trois niveaux comme cadre pour la présentation des données utilisées pour évaluer la juste valeur de ses placements. Les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 les cours non ajustés auxquels la Société peut avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs non affectés et identiques;
- Niveau 2 les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs, ou les données qui sont observables (soit directement ou indirectement) pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif;
- Niveau 3 les prix, données ou techniques de modélisation complexes qui sont à la fois importants pour l'évaluation de la juste valeur et non observables (appuyés par peu ou aucune activité sur les marchés).

Le classement des placements et des dérivés de la Société dans la hiérarchie est présenté dans les notes afférentes aux états financiers propres à la Société.

Toutes les évaluations de la juste valeur susmentionnées sont récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des intérêts à recevoir, des achats de placements à payer, des rachats à payer, des distributions à payer et des charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Un titre ou un dérivé évalué à la juste valeur est classé au niveau 1 lorsqu'il est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs par catégories d'actifs est présenté ci-après :

Les titres de niveau 1 comprennent :

- Les titres de participation évalués au moyen des cours du marché (non ajustés).

Les titres de niveau 2 comprennent :

- Les titres de participation qui ne sont pas fréquemment négociés sur des marchés actifs. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée d'après des données de marché observables (p. ex., des opérations sur des titres similaires du même émetteur).

Les titres de niveau 3 comprennent :

- Les placements évalués à l'aide de techniques d'évaluation qui sont fondées sur des données de marché non observables. Ces techniques sont déterminées en fonction de procédures établies par le gestionnaire. Les renseignements quantitatifs concernant les données non observables et la sensibilité associée des mesures de la juste valeur sont divulgués dans les notes afférentes aux états financiers propres à la Société.

Des informations additionnelles relatives aux transferts entre les niveaux et un rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des titres de niveau 3 figurent également dans les notes afférentes aux états financiers propres à la Société.

Pour la période allant du 21 septembre 2020 au 31 décembre 2020, la majorité des titres du niveau 2 consistaient en des actions ordinaires acquises par voie de placement privé et assujetties à une période de détention suivant la date de réalisation de l'achat ainsi qu'en des bons de souscription reçus en contrepartie de l'achat de placements privés. À l'expiration de la période de détention des actions ordinaires, les actions deviennent librement négociables et, par conséquent, doivent être transférées du niveau 2 au niveau 1. Les bons de souscription sont classés au niveau 2 jusqu'à ce qu'ils arrivent à expiration, et le titre est alors retiré du solde du niveau 2, ou jusqu'à l'exercice des bons de souscription, moment où ils sont convertis en actions ordinaires de niveau 1. Aucun autre transfert important n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des périodes.

## 6. Gestion des risques financiers

La Société est exposée aux risques associés à sa stratégie de placement, à ses instruments financiers et aux marchés sur lesquels elle investit. L'ampleur des risques auxquels la Société est exposée dépend en grande partie de ses politiques et des lignes directrices en matière de placement telles qu'elles sont définies dans le prospectus de la Société. La gestion de ces risques dépend de la compétence et de la diligence du gestionnaire de portefeuille qui assure la gestion de la Société. Le tableau du portefeuille de placements présente les titres détenus par la Société au 31 décembre 2020 et regroupe les titres par catégories d'actifs et par secteurs. Les risques importants pertinents pour la Société sont présentés ci-après. Se reporter aux notes afférentes aux états financiers propres à la Société, qui contiennent les informations précises à fournir concernant les risques.

### RISQUE DE MARCHÉ

Les placements de la Société sont exposés au risque de marché, soit le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison de variations des variables du marché, notamment les cours des actions, les taux de change et les taux d'intérêt.

#### a) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison de variations du cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt et du risque de change). Les placements de la Société sont assujettis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux marchés des capitaux. Le risque maximal découlant des titres achetés détenus par la Société se limite à la juste valeur de ces placements. Pour atténuer ce risque, le gestionnaire a recours à une sélection rigoureuse de titres en fonction de paramètres précis et il diversifie le portefeuille de placements.



## b) Risque de change

Le risque de change est le risque associé aux fluctuations du cours d'une devise par rapport à une autre. La Société peut détenir des titres libellés en devises autres que le dollar canadien. Ces titres sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de la Société (le dollar canadien) lors de l'établissement de la juste valeur, laquelle dépend des fluctuations relatives à l'appréciation ou à la dépréciation de la monnaie fonctionnelle.

## c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt auxquels les instruments financiers portant intérêt sont assujettis. La plupart des placements de la Société ne portent pas intérêt. La trésorerie et les placements à court terme n'exposent pas la Société à un risque de taux d'intérêt important. En conséquence, la Société n'est pas assujettie à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La facilité d'emprunt porte intérêt au taux préférentiel et, par conséquent, une augmentation des taux d'intérêt aurait une incidence sur le montant des intérêts versés aux termes de la facilité d'emprunt.

### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque de perte attribuable au manquement par une contrepartie à ses obligations. Toutes les opérations effectuées par la Société sur les titres cotés sont réglées à la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés. Le risque de non-paiement est considéré comme étant négligeable, puisque la livraison des titres vendus n'est effectuée que lorsque le courtier a reçu le paiement. Les achats sont réglés uniquement lorsque le titre a été reçu par le courtier. L'opération sera annulée si l'une ou l'autre des parties manque à ses obligations.

### RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société soit incapable de dégager les flux de trésorerie nécessaires pour respecter ses obligations en matière de paiement. La Société investit dans des titres liquides qui se négocient facilement sur un marché actif ou maintiennent un montant en trésorerie suffisant pour financer les charges dans le cours normal des activités d'exploitation. La Société peut, à l'occasion, investir dans des titres non liquides ou sujets à restrictions, comme des placements privés, des titres émis par des sociétés fermées et des bons de souscription, lesquels sont présentés dans le tableau du portefeuille de placements. De plus, les commanditaires ne peuvent demander le rachat de leurs parts.

À l'exception des emprunts, tous les passifs financiers de la Société sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture de la période. Tous les emprunts détenus par la Société viennent à échéance à la date à laquelle la Société est liquidée aux termes d'une opération de roulement en OPC.

### RISQUE DE CONCENTRATION

Le risque de concentration découle de la concentration des positions en instruments financiers dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actifs ou un secteur d'activité.

## 7. Facilité d'emprunt

La Société a conclu une facilité d'emprunt (la « facilité d'emprunt ») auprès d'une banque à charte canadienne afin de financer les honoraires des placeurs pour compte, les frais liés au placement et les frais courants de la Société, y compris les frais de gestion. La Société peut emprunter un montant en principal allant jusqu'à 10 % du produit brut de tout placement individuel. Les obligations qui incombent à la Société aux termes de la facilité d'emprunt sont garanties par une mise en gage des actifs détenus par la Société. Avant la première des occurrences suivantes, à savoir a) la dissolution de la Société, b) la date où une opération de liquidité de rechange est réalisée et c) la date d'échéance de la facilité d'emprunt, tous les montants en cours aux termes de la facilité d'emprunt, y compris l'intérêt couru sur ces montants, devront être remboursés en totalité. L'intérêt est calculé selon le taux préférentiel de la banque. Certaines clauses restrictives s'appliquent et si elles ne sont pas respectées ou ne font pas l'objet d'une renonciation, elles exigent le paiement immédiat de l'intérêt couru et du principal total dû. Ces clauses restrictives exigent : a) que le principal en cours sur la facilité d'emprunt n'excède pas la valeur la moins élevée entre i) 2,5 millions de dollars pour la Société; ii) 10 % du produit brut provenant de la vente de parts de la Société pour la Société; et iii) les frais de placement engagés dans le cadre de l'offre initiale ou de toute offre subséquente; b) que la Société maintienne un ratio du total de l'actif sur la dette de 3 : 1; et c) que la Société maintienne un ratio du total de la trésorerie et des actifs liquides sur la dette de 4 : 1. Au 31 décembre 2020, la Société respectait les clauses restrictives ou celles-ci avaient fait l'objet d'une renonciation.

## 8. Attributions aux associés

Le dernier jour ouvrable de chaque exercice, une tranche de 99,99 % du bénéfice net et de la perte nette de la Société est attribuée proportionnellement parmi les commanditaires qui sont des porteurs de parts et une tranche de 0,01 % du bénéfice net et de la perte nette est attribuée au commandité.

Le commandité aura droit à une distribution sur les biens de la Société à la date de l'attribution de la prime de performance (au sens indiqué dans le prospectus de la Société) (l'« attribution de la prime de performance ») d'un montant équivalent au nombre de parts en circulation à la date de l'attribution de la prime de performance multiplié par 20 % du montant par lequel la valeur liquidative par part à la date de l'attribution de la prime de performance (après exclusion de l'incidence des distributions, le cas échéant) (i) de toute part de catégorie A excède 26,50 \$ ou (ii) de toute part de catégorie F excède 27,48 \$.

Le montant de l'attribution de la prime de performance sera calculé à la date d'attribution de la prime de performance et versé dès que possible par la suite. Ce montant sera versé en trésorerie avant la cession des actifs de la Société à l'organisme de placement collectif désigné dans le cadre de l'opération de roulement en OPC ou, si les actifs de la Société ne sont pas cédés à l'organisme de placement collectif désigné, avant la dissolution de la Société.

## 9. Capitaux propres et gestion du capital

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité de parts. Chaque part assujettit son porteur aux mêmes obligations qu'un porteur de toute autre part et lui accorde les mêmes droits, y compris le droit de voter à toutes les assemblées des commanditaires et de participer à parts égales aux distributions effectuées par la Société. La Société est un fonds à durée de vie limitée et la part sociale de la Société correspond à une obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou un autre instrument financier. Par conséquent, les parts de la Société sont classées en tant que passifs financiers.

Les commanditaires ne peuvent demander le rachat de leurs parts.

### GESTION DU CAPITAL

Le capital de la Société est représenté par l'actif net de la Société et il est composé des parts émises, déduction faite des honoraires des placeurs pour compte et des frais d'émission, ainsi que des résultats non distribués (déficit). Le gestionnaire se sert du capital conformément aux objectifs, aux stratégies et aux restrictions de placement de la Société, tels qu'ils sont définis dans le prospectus de la Société. La Société n'a à satisfaire à aucune exigence externe en matière de capital.

## 10. Trésorerie et placements soumis à restrictions

La trésorerie, les placements et les marges du courtier comprennent les soldes avec les courtiers principaux détenus à titre de garantie de titres vendus à découvert et d'autres produits dérivés. Cette garantie n'est pas disponible pour une utilisation à des fins générales par la Société. La valeur de la trésorerie et des placements soumis à restrictions détenus pour la Société est présentée dans les notes afférentes aux états financiers propres à la Société, le cas échéant.

## 11. Opérations entre parties liées

### FRAIS DE GESTION

En contrepartie des services du gestionnaire et conformément aux modalités de la convention de gestion, la Société verse au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 2 % de leur valeur liquidative, calculés et versés mensuellement à terme échu.

### ATTRIBUTION AUX ASSOCIÉS

Le commandité aura droit à une distribution sur les biens de la Société si certains critères de performance sont atteints. Se reporter à la note 8.

## 12. Charges d'exploitation de la Société

La Société prend en charge tous les frais (y compris les taxes applicables) engagés relativement à son exploitation et à son administration. Les charges d'exploitation comprennent, entre autres, les honoraires d'audit, les honoraires juridiques, les droits et les frais de garde, les frais d'administration, les coûts liés à la préparation des états financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs ainsi que les coûts et les honoraires des membres du comité d'examen indépendant (« CEI »). La Société peut utiliser la facilité d'emprunt pour financer ces charges.

## 13. Accords de partage

En plus du coût de courtage lié aux opérations sur titres, les commissions versées à certains courtiers peuvent également couvrir les services de recherche fournis au gestionnaire de portefeuille. Les accords de partage de la Société sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers propres à la Société, le cas échéant.

## 14. Comité d'examen indépendant (« CEI »)

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a créé un CEI pour la Société. Le mandat du CEI est d'examiner les questions liées aux conflits d'intérêts auxquelles le gestionnaire est exposé dans le cadre de sa gestion de la Société et d'autres fonds et de faire des recommandations à ce dernier. Chaque fonds ou société en commandite assujetti à la supervision du CEI paie une part au prorata des honoraires des membres du CEI, des coûts et des autres frais relatifs aux activités du CEI. Le CEI remet annuellement des rapports aux commanditaires, comme l'exige le Règlement 81-107.

## 15. Situation économique

En janvier 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a décrété que l'apparition d'une nouvelle forme de coronavirus (la « COVID-19 ») constituait une urgence sanitaire mondiale puis, en mars 2020, elle a déclaré qu'il s'agissait d'une pandémie mondiale. Il en a découlé de nombreuses incertitudes, comme en témoigne la volatilité subséquente sur les marchés boursiers.

Les marchés financiers ont réagi en enregistrant leur plus forte baisse en plus d'une décennie. En réaction, la Réserve fédérale américaine et la Banque du Canada ont rapidement réduit leurs principaux taux d'intérêt. De plus, les gouvernements et les entreprises partout dans le monde ont adopté de nouvelles mesures draconiennes pour freiner et contrôler la propagation de la COVID-19. Étant donné que celle-ci continue de se propager, son incidence sur la croissance mondiale et les entreprises demeure incertaine et ne pourra être évaluée que dans le futur.

Les conséquences à long terme de la pandémie de COVID-19 sur la Société demeurent incertaines. Pour cette raison, le gestionnaire évalue et continuera d'évaluer de près le rendement des portefeuilles afin de prendre des décisions de placement répondant aux objectifs de la Société et aux intérêts des porteurs d'actions.

---

## Renseignements sur l'entreprise

### Adresse du siège social

Ninepoint Partners LP  
Royal Bank Plaza, South Tower  
200, rue Bay, bureau 2700, C.P. 27  
Toronto (Ontario) M5J 2J1  
TÉL. : 416-362-7172  
SANS FRAIS : 1-888-362-7172  
TÉLÉC. : 416-628-2397  
COURRIEL : invest@ninepoint.com  
Pour obtenir plus de renseignements, visitez notre site à l'adresse :  
www.ninepoint.com

### Auditeurs

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Bay Adelaide Centre  
333, rue Bay, bureau 4600  
Toronto (Ontario) M5H 2S5

### Conseillers juridiques

Blake, Cassels & Graydon LLP  
Commerce Court West  
199, rue Bay, bureau 4000  
Toronto (Ontario) M5L 1A9 Canada